

NHOA
Monsieur le Président
28, rue de Londres
75009 PARIS

Paris-La Défense, le 31 mai 2022

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article L. 820-3 du code de commerce, nous vous confirmons notre affiliation au réseau international Deloitte¹ ;

Nous vous informons également que :

- Le montant de nos honoraires au titre de notre mission de certification des comptes de votre entité pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 141 500 euros hors taxes ;
- Le montant de nos honoraires au titre des services autres que la certification des comptes que nous avons fournis à votre entité pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 253 890 euros hors taxes.

Nous vous rappelons que ces informations sont à mettre à la disposition des actionnaires à votre siège social.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

L'un des commissaires aux comptes

Deloitte & Associés



Benjamin HADDAD

¹ Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés. Deloitte fournit des services professionnels dans les domaines de l'audit, de la fiscalité, du consulting et du financial advisory, à ses clients des secteurs public ou privé, de toutes tailles et de toutes activités.